



SMRA Le Boy - 1 rue du Boy - 48000 LANUÉJOLS

Tél. 04 66 42 52 00 - Finess 480780212

Mail : admission@ssraleboy.fr

Mail sécurisé professionnels de santé : admission@ssraleboy.mssante.fr

OFFRE DE SOINS

Les personnes accueillies dans l'établissement trouveront une équipe soignante attentive et bienveillante, et un ensemble d'outils favorables à leur démarche de soins.

LES SÉJOURS PROPOSÉS

- Un séjour de 3 semaines à visée de découverte ou de consolidation

Séjour court avec un programme orienté sur des ateliers de réflexion.

À visée de découverte 1 ^{er} séjour en postcure	À visée de consolidation Continuité du parcours de soins
Consolider un sevrage	Consolider un sevrage
Découvrir ce qu'est une postcure	Renforcer une démarche de soin antérieure
Mener un travail de réflexion sur l'addiction	Mener un travail de réflexion sur le parcours de soin
Réfléchir à un projet de soins plus long : séjour de 6 semaines ou HDJ	Réfléchir à la poursuite de la prise en charge (HDJ...)

- Un séjour de 6 semaines

Séjour long proposant un programme thérapeutique avec multi-activités quotidiennes.

Il vise à :

- consolider un sevrage,
- travailler sur l'acceptation de la maladie,
- engager ou poursuivre un travail introspectif,
- travailler sur la restauration de l'estime de soi et de ses capacités,
- travailler autour du renoncement et de l'acceptation du changement.

- Une Hospitalisation De Jour en Addictologie (HDJ)

Séjour en ambulatoire pour des patients lozériens proposant un programme de consolidation du changement ou de prévention de la rechute.

→ 1 à 2 j/semaine (lundi et/ou jeudi), pour une durée de 3 mois possiblement renouvelable.

Il vise à :

- consolider une démarche de soin antérieure en étant maintenu dans son environnement de vie,
- travailler la problématique addictive en maintenant l'exposition aux produits et au stimuli déclenchants,
- renforcer les compétences relationnelles et psychosociales.

CRITÈRES D'ADMISSION

- Personnes majeures ayant une conduite addictive.
- Personnes volontaires et motivées dans une démarche de soins afin de :
 - faire une rupture avec le quotidien,
 - améliorer leur état de santé physique et psychique,
 - retrouver un rythme de vie,
 - poursuivre une réflexion sur le sens de leur comportement addictif,
 - réfléchir à un projet d'abstinence ou de consommation contrôlée,
 - mieux connaître les risques liés à leur comportement.
- Personnes désirant expérimenter un changement de mode de vie. Le séjour représente en effet une étape dans leur trajectoire de soin.

LIMITES À L'ADMISSION

- Personnes non sevrées.
- Personnes présentant des troubles psychiatriques ou somatiques non stabilisés.
- Personnes en incapacité sur le plan physique et/ou psychologique de participer aux activités thérapeutiques qui leur sont proposées.
- Personnes inaptes à la vie en collectivité.
- La non-adhésion au Règlement de fonctionnement (cf. Livret d'accueil) proposé par l'établissement.

LES DIFFÉRENTS AXES DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Le suivi médical et les soins
Le suivi médical est assuré par les Médecins, Infirmiers et Accompagnants éducatifs et sociaux.
Les médicaments sont gérés et distribués par l'Infirmier.
- Le travail psychologique
La problématique addictive est abordée avec un Psychologue, en individuel et en groupe.
- Les ateliers thérapeutiques
Ergothérapie, Nature (espaces verts, jardinage, basse-cour...), Écriture/Expression, Art-thérapie, Créativité.
Ils permettent de s'inscrire dans des rythmes sociaux et de se redécouvrir dans ses réalisations.
- Les techniques à médiation corporelle
L'Activité Physique Adaptée, la Relaxation et les Soins corporels ont pour objectif de favoriser le bien-être.
- Les séances d'informations et d'éducation à la santé
Dépendance - Tabac - Substances psychoactives - Sommeil & hygiène de vie.
- Les Groupes de réflexion
Contexte familial - Contexte relationnel - Situations à risques - Film/débat - Affirmation de soi.
- Le suivi social
Dans le but de préparer la sortie, des entretiens individuels sont proposés avec conseil, soutien et accompagnement.

- La vie sociale institutionnelle

Elle est favorisée et soutenue par la présence de Moniteurs éducateurs.

Le temps de sommeil est sécurisé par la présence d'un Veilleur de nuit et d'un Infirmier.

Nous attendons un réel engagement et une volonté affirmée de s'impliquer dans un contrat passé entre l'équipe soignante et la personne accueillie.

Nous vous invitons à prendre connaissance du Règlement de fonctionnement dans le Livret d'accueil.